



la FFDYS  
*a 20 ans*

# **Le rôle incontournable des ARS, un travail en réseau régional**

**Dr. Aude CHAROLLAIS, neuropédiatre (Rouen)**

# **Le rôle incontournable des ARS, un travail en réseau régional**

**Dr Aude Charollais, neuropédiatre  
CRTLA de Rouen**

- Dans le cadre de l'élaboration du Plan Régional de Santé de Normandie (PRS2), **l'ARS de Normandie porte une politique régionale en faveur des personnes avec des TSA.**
- Une politique et un PRS qui s'inscrivent dans les enjeux nationaux et les mutations en cours
- Dans ce ca cadre, l'ARS de Normandie a décidé de travailler dès 2018 à la définition d'un plan d'actions régional avec l'ensemble des acteurs en cohérence avec le guide de la HAS.

- 1<sup>er</sup> comité de pilotage normand qui s'est tenu le 13 mars 2018 en présence des différents acteurs (CRTLA, professionnels libéraux, PMI, Education nationale, réseaux de santé, URML, acteurs médico-sociaux,...)
  
- Présentation des **3 orientations stratégiques normandes** concernant les TSLA :
  1. Recomposition de l'offre et coordination institutionnelle
  2. Organisation du repérage, de l'accès au diagnostic et des interventions précoces
  3. Parcours de scolarisation, accès aux études supérieures et insertion professionnelle
  
- **Réaffirme l'organisation en trois niveaux**
  
- En s'appuyant sur ces orientations stratégiques, un plan d'actions régional avec des déclinaisons territoriales va être élaboré en associant les acteurs et porté par le comité de pilotage

➤ **1<sup>ers</sup> travaux actés en 2018**

- ↳ Groupe de travail sur l'élaboration d'un cahier des charges régional de niveau 2 et l'articulation avec le niveau 1 (en lien avec le guide HAS)
- ↳ Groupe de travail sur la guidance parentale
- ↳ Groupe de travail sur la place des équipes SSR dans la prise en charge des TSLA en région Normandie
- ↳ Déploiement du réseau de santé NormanDys sur l'ensemble de la région Normandie en articulation avec les centres de référence, le réseau Esope et les acteurs existants
- ↳ Poursuite des formations
- ↳ Travail avec l'Assurance Maladie et l'Education Nationale dans le cadre de convention de partenariat